

Biens exceptionnels

Les divers bâtiments constituant le puits Marie à savoir la belle-fleur et toute sa mécanique, la machinerie d'extraction, les salles des compresseurs en ce compris toute la machinerie ; les bacs à schlamms en béton à l'extérieur du puits Marie ; le puits n°1 à savoir la tour et toute sa mécanique et machinerie d'extraction, l'ascenseur et la cage d'ascenseur, les galeries de la mine à 30 et 60 mètres de profondeur ; le mécanisme de la mise à terril (toute la mécanique abritée dans le bâtiment au pied du terril ainsi que ce dernier) ; la menuiserie/scierie à l'exception du baraquement reconstitué à l'intérieur de celle-ci ; le triage-lavoir et tout son mécanisme ; la recette ; la forge ; l'ancien petit triage manuel ; l'ancienne entrée officielle du site et son portique et le bâtiment de la balance du charbonnage de Blégny-Mine (M) et les deux terrils, l'ensemble formé par les bâtiments du site de Blégny-Mine et l'allée pavée venant de l'entrée principale et bordée de platanes (S).

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 62119-PEX-0001-03

Code DGO4 : -

Localisation

BLEGNY

Ancienne(s) commune(s) : Trembleur, Mortier, Saint-Remy

Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du monument :



Cartographie du site :



Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication au Moniteur belge : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Monument
- Site

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.